Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20260322-DEL2026_034-DE

le Guilvinec
VUE SUR OCÉAN

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC (Finistère)

Séance du 22 mars 2026

A 11 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Présents : Mme Sylvie Barbet, M. Thomas Biet, Mme Emmanuelle Bodéré, Mme Marie Biger, Mme Christine Cochou, M. René-Claude Daniel, M. Pascal Franchet, M. Pascal Godec, M. Johan Guéguen, M. Alain Laurent, Mme Gaëlle Le Corre, Mme Françoise Le Goff, M. Stanley Lockwood, Mme Lénaïg Lopéré, M. Roger Péron, M. Olivier Picandet, Mme Brigitte Quere, Mme Michèle Ranzoni, M. Charles Seither, Mme Audrey Struillou, M. Jean-Luc Tanneau, Mme Laure Volant.

Présents par procuration :

Excusés : M. Arthur Le Saint.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Barbet.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

Composition de la commission communale des impôts directs

Del2026-034 – Nomenclature : 5.3 – Institutions et vie politique – Désignation des représentants

Rapporteur : Le Maire

L'article 1650 du CGI prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune.
Dans les communes de plus de 2000 habitants, la CCID est composée de 9 membres titulaires : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 8 commissaires et autant de suppléants.

Il appartient au maire de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux de la commune.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20260322-DEL2026_034-DE

Les 8 commissaires et leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter **32** noms :

- 16 noms pour les commissaires titulaires (dans les communes de plus de 2 000 habitants) ;
- Et 16 noms pour les commissaires suppléants (dans les communes de plus de 2 000 habitants).

Commissaires titulaires :

- Bernard JONCOUR
- France CAILLARD
- Daniel LE BALCH
- René-Claude DANIEL
- Olivier PICANDET
- Michèle RANZONI
- Roger PERON
- Nadine BUANIC
- Henri LE CLEAC'H
- Jean-Pierre BIET
- Jacques LE COZ
- Etienne LE BELLEC
- Sylvie BARBET
- Emmanuelle BODERE
- Roger KERMOULIN
- Johan GUEGUEN

Commissaires suppléants :

- Louis-Gérard PRAT
- Christian BODERE
- Charles SEITHER
- Christine COCHOU
- Marie BIGER
- Laure VOLANT
- Lenaïg LOPERE
- Gaëlle LE CORRE
- Philippe GESLIN
- Joël PERROT
- Pascal FRANCHET
- Pascal GODEC
- Alain LAURENT
- Stanley LOCKWOOD
- Audrey STRUILLOU
- Françoise LE GOFF

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

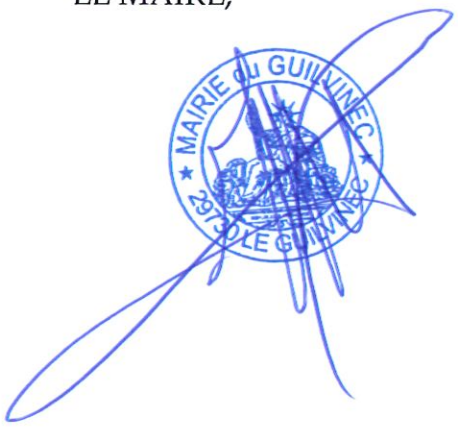
- Propose des membres titulaires et suppléants ci-dessus, amenés à siéger au sein de la commission communale des impôts directs,

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20260322-DEL2026_034-DE

- Charge Monsieur le Maire de la transmission au directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) de la liste des membres titulaires et suppléants, amenés à siéger au sein de la commission communale des impôts directs,

Fait au Guilvinec, le 23 mars 2026

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com